

# **Commune d'ACHERES LA FORET**

## **DEVENIR ANIMATEUR DE CENTRE DE LOISIRS**



**Vous êtes Achérois(e), vous avez plus de 16 ans 1/2,  
vous aimez les enfants  
et vous souhaitez exercer la fonction d'animateur durant vos vacances**

**La commune peut vous accorder une bourse pour financer une partie de votre formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) (remboursement des frais du stage d'approfondissement dans la limite de 400 €)**

En contrepartie, vous vous engagez à effectuer un stage pratique de quelques semaines au Centre de Loisirs d'Achères, durant lequel, vous percevrez une **indemnité de 21 €/jour**.

Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition, inscrivez-vous dès que possible auprès de l'organisme de votre choix à la formation générale BAFA et informez-nous de cette inscription (durée : environ 8 jours – condition : être âgé(e) de 17 ans le 1<sup>er</sup> jour de stage).

A l'issue de cette formation, adressez en mairie votre certificat de formation générale et une lettre de candidature dans laquelle vous exposerez votre motivation à mettre en pratique les acquis théoriques de votre formation et votre désir de travailler pour le centre de loisirs de votre village.

Si votre candidature est retenue, vous pourrez travailler à Achères durant les vacances scolaires 2022 suivantes :

- Du lundi 21 au vendredi 25 février (stage de formation à effectuer au + tard durant les vacances de fin d'année)
- Du lundi 25 au vendredi 29 avril
- Du mercredi 6 au vendredi 29 juillet

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à venir discuter en mairie avec Isabelle PONCIN, secrétaire générale.